

STRATÉGIE

Stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage



Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
1 Contexte.....	4
1.1 Pourquoi définir une stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage ?	4
1.2 Une stratégie numérique qui vise le renforcement d'un enseignement hybride au service d'un enrichissement des activités réalisées en présentiel	5
1.3 Une stratégie respectueuse des enjeux importants auxquels notre société est confrontée	5
1.3.1 Durabilité	5
1.3.2 Inclusion et accessibilité	6
1.3.3 Développement des intelligences artificielles	7
1.4 Une stratégie qui s'inscrit dans une démarche de développement professionnel des enseignant·es	7
1.5 Une stratégie numérique alignée sur les valeurs de la HETSL	7
2 Une définition de l'enseignement hybride propre à la HETSL	7
3 Pilotage et gouvernance	8
4 Objectifs et mesures.....	8
4.1 Développer les compétences numériques pour enseigner et apprendre auprès des enseignant·es et étudiant·es de la HETSL	8
4.1.1 Mesures envisagées	9
4.1.1.1 Proposer un outil diagnostique sur les compétences numériques pour enseigner et pour apprendre	9
4.1.1.2 Mettre à disposition des enseignant·es et des assistant·es un plan de formation institutionnel lié au numérique et faire inclure les formations de ce plan dans le processus DEVPRO	9
4.1.1.3 A partir du plan de formation institutionnel lié au numérique, déterminer les formations à effectuer en cohérence avec l'atteinte des paliers institutionnels fixés.....	9
4.1.1.4 Élaborer un référentiel de compétences numériques transverses pour apprendre	9
4.1.1.5 Proposer de nouveaux cours ou enrichir les cours existants en lien avec le développement des compétences numériques transverses pour les étudiant·es.....	9
4.1.1.6 S'appuyer sur les recherches en matière de compétences numériques clés dans les secteurs du Travail social et de l'Ergothérapie pour l'adaptation des enseignements existants ou le développement de nouveaux contenus.....	9
4.1.2 Élaborer un cadre formel en matière d'enseignement et d'apprentissage hybrides et l'intégrer dans la mise en œuvre de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de la HETSL	10
4.2.1 Mesures envisagées	10
4.2.1.1 Intégration des dimensions enseignement numérique et compétences numériques dans le plan de formation et les tâches attendues des enseignant·es afin qu'elles et ils disposent du temps nécessaire pour se former et des compétences indispensables à l'hybridation de leurs cours	10
4.2.1.2 Mention systématique du niveau d'hybridation et des activités proposées dans la présentation des modules (descriptifs de modules)	10
4.2.1.3 Intégration de la dimension hybride des enseignements dans les questionnaires utilisés pour les évaluations des enseignements par les étudiant·e·s (EEE)	10
4.2.1.4 Prise en compte, dans le cadre de l'évaluation des enseignant·es, de leur investissement dans le développement professionnel nécessaire pour développer l'hybridation de leurs enseignements	10
4.2.1.5 Définir une politique en matière de captation des cours au sein de la HETSL	10

4.2.1.6	Communiquer activement autour des appels à projets HES-SO autour de l'innovation pédagogique via l'intégration du numérique ; encourager les candidatures et offrir les conditions cadre facilitant la réalisation des projets et leur intégration.	10
4.3	Renforcer le support pour l'enseignement et l'apprentissage numérique pour les enseignant·es et les étudiant·es	11
4.3.1	Mesures envisagées	11
4.3.1.1	Création d'une cellule d'appui à l'enseignement numérique.....	11
4.3.1.2	Organisation d'une permanence helpdesk pour les étudiant·es.....	11
4.3.1.3	Mise à disposition de guides et tutoriels ainsi que de formations en lien avec les usages et la maîtrise de ces outils par les étudiant·es.....	11
4.3.1.4	Information aux étudiant·es quant au type d'outils nécessaires tout au long de leur cursus et développement d'une offre de prêt de matériel informatique et numérique pour les étudiant·es en difficulté.	11
4.4	Intégrer de manière formelle le pilotage et l'accompagnement de la stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage dans le fonctionnement et les missions des organes de pilotage existants au sein de la HETSL	11
4.4.1	Mesures envisagées	11
4.4.1.1	Affectation de la thématique du numérique à la Direction adjointe et un·e membre de chaque Décanat de Filières via la Commission de soutien à l'enseignement.....	11
4.4.1.2	Proposition d'une enquête régulière sur les usages du numérique par les enseignant·es et les étudiant·es ainsi que sur la maîtrise des compétences numériques	11
4.4.1.3	Intégration de l'actualité autour du numérique dans les modes de communication choisis par l'institution.	11
4.5	Mettre à niveau, renforcer et enrichir les infrastructures numériques de la HETSL	12
4.5.1	Mesures envisagées	12
4.5.1.1	Amélioration des équipements et infrastructures matérielles en matière d'équipement des salles (captation de cours, présentation des supports, accueil d'expert·es à distance, etc.).....	12
4.5.1.2	Augmentation de l'offre logicielle pour l'enseignement hybride.	12
4.5.1.3	Mise à disposition de guides et tutoriels ainsi que de formations en lien avec les usages et la maîtrise de ces outils.	12
4.5.1.4	Mise à niveau des infrastructures numériques en matière de normes d'accessibilité et d'inclusion de tous les publics.	12

PRÉAMBULE

« Ce que nous devrions attendre des machines, ce n'est pas leur intelligence. Nous devrions souhaiter que les machines soient utiles, qu'elles soient utiles aux humains. »

D. Acemoglu & S. Johnson, *Power and Progress*, 2023.

Le présent document, issu d'une phase de consultation de l'ensemble du personnel enseignant de la HETSL lors de deux journées pédagogiques et adopté par le Collège des responsables académiques (CORE), a l'ambition d'offrir une lisibilité du positionnement de la HETSL dans l'utilisation du numérique qu'elle souhaite promouvoir dans ses enseignements et pratiques pédagogiques. En même temps, il propose une feuille de route concrète alliant développement des compétences, ressources d'accompagnement, outils de pilotage et développement des infrastructures. Loin d'être une fin en soi, cette stratégie pose les bases des développements nécessaires à mettre en place pour répondre proactivement aux défis qui se présentent et se saisir des opportunités que les technologies peuvent apporter aux institutions de formation et aux métiers lorsqu'elles sont intégrées dans une approche progressive, réfléchie, durable et inclusive.

Plus généralement, et pour reprendre les termes utilisés par les deux économistes du MIT Daron Acemoglu et Simon Johnson dans leur récent et passionnant ouvrage « Pouvoir et Progrès », la stratégie de la HETSL vise non pas *l'intelligence* des outils numériques, mais leur *utilité* sociale : ils sont mis au service de l'intelligence collective de la communauté de la HETSL – enseignant·es, personnel administratif et technique et étudiant·es – et non inversement.

C'est une stratégie engageante ; la réalisation des objectifs visés, via notamment la mise en place des différentes mesures présentées nécessite un engagement fort au niveau institutionnel et individuel. La Direction s'engage à soutenir et reconnaître cet investissement par la mise à disposition des moyens nécessaires. Des points de situation périodiques sont à prévoir afin d'assurer le suivi dynamique des mesures mises en place, l'atteinte des paliers visés et la réalisation des ajustements utiles.

La Direction remercie chaleureusement l'ensemble des membres de la HETSL impliqués dans l'élaboration de cette stratégie numérique institutionnelle pour l'enseignement et l'apprentissage, ainsi que tout le personnel enseignant pour sa participation et son adhésion à la démarche. Enfin, elle exprime sa reconnaissance envers M. J.-F. Van de Poel, dans son rôle de consultant externe qui a mis à disposition sa précieuse expertise et sa connaissance de l'environnement HETSL dans le cadre de son accompagnement et de la rédaction du corps de ce document, en collaboration étroite avec la soussignée.

Au nom de la Direction

Angélique Fellay, Directrice adjointe

1 CONTEXTE

1.1 Pourquoi définir une stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage ?

En tant que HES « engagée au cœur de la société », la HETSL développe ses différentes missions avec le souci d'amener des éléments de réponse aux nouveaux défis sociaux, à l'évolution des métiers et des besoins dans les champs du Travail social et de la Santé.

Le numérique est un enjeu majeur, omniprésent dans tous les aspects de notre société, déployant ses effets dans la vie quotidienne, le travail et les interactions de chacun·e.

Le champ de la formation est directement concerné par ces évolutions. La période Covid a par ailleurs profondément accéléré ce processus, amenant de nombreux défis tout en ouvrant également un champ d'opportunités.

Dans ce contexte, la HETSL a souhaité mener une réflexion pédagogique approfondie quant à l'usage du numérique dans l'enseignement. Il s'agit d'adapter nos actions de manière consciente et informée à ces changements en vue de continuer à offrir une formation de qualité dans un contexte de forte évolution des pratiques et des attentes.

A l'aune de ces évolutions, il est apparu nécessaire de définir et préciser institutionnellement la stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage que la HETSL entend déployer ces prochaines années. Conscient·es de la grande variété des niveaux d'adoption du numérique dans la pratique des enseignant·es de la HETSL, nous avons opté pour une démarche d'adoption et d'intégration prudente et progressive qui s'appuie sur des pratiques déjà en place chez une grande majorité des collaborateurs et collaboratrices. L'ambition est donc de se situer dans un environnement marqué par le numérique et de définir un cap qui soit « pragmatiquement ambitieux » dans lequel chaque enseignant·e et chaque étudiant·e peut se retrouver.

Brièvement résumée, cette stratégie vise à développer « l'hybridation » des enseignements dans une approche basée sur l'enrichissement de l'enseignement en présentiel grâce à l'utilisation et la mise à disposition de ressources numériques. L'optique est double : à la fois soutenir et améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiant·es et favoriser le développement professionnel des enseignant·es, en lien avec l'évolution des pratiques pédagogiques actuelles et le maintien de la qualité des enseignements.

La stratégie retenue s'appuie sur une démarche participative menée à différents niveaux. Appuyée par un expert externe, la Commission de soutien à l'enseignement, sous la responsabilité de la directrice adjointe a piloté l'ensemble des travaux. Avec le souci d'une consultation des parties prenantes, et du respect de la culture institutionnelle, elle a défini les principales orientations et objectifs de cette stratégie. Une série d'entretiens s'est tenue auprès de différent·es représentant·es de la HETSL et deux enquêtes ont été menées auprès des étudiant·e·s et des enseignant·es de la HETSL. Les résultats ont montré un intérêt concret pour les formes d'enseignement hybride qui maintiennent une place importante au présentiel, tout en soulignant l'intérêt en termes de variété pédagogique et de supports d'apprentissage de la présence d'activités en ligne. La combinaison de ces deux formes de pratiques a été souvent soulignée comme positive. Enfin, la flexibilité spatio-temporelle apportée par la mise en œuvre de diverses formes d'hybridation de l'enseignement a été soulignée par bon nombre d'étudiant·e·s comme étant un facteur environnemental, social et inclusif non négligeable. Les formes d'enseignement hybride offrent également aux étudiant·e·s et au corps enseignant une plus grande flexibilité dans leurs activités académiques. Grâce aux nouvelles technologies, telles que les plateformes d'apprentissage en ligne, les outils numériques

d'apprentissage ou encore les systèmes de visioconférence ou d'enregistrement de cours, les étudiant·es peuvent accéder aux supports et aux différentes activités de leurs cours, ou communiquer avec les enseignant·es et les autres étudiant·es de n'importe où et à n'importe quel moment, dans les limites du cadre de communication défini pour le cours, ce qui leur permet de concilier plus facilement leurs études et leurs autres engagements.

1.2 Une stratégie numérique qui vise le renforcement d'un enseignement hybride au service d'un enrichissement des activités réalisées en présentiel

La stratégie retenue soutient le renforcement de l'hybridation des pratiques d'enseignement et d'apprentissage mais cette dernière ne doit pas s'intensifier au détriment des pratiques d'enseignement en présentiel, qui demeurent le mode privilégié d'enseignement au sein de notre établissement. Nous envisageons en effet ces nouvelles pratiques comme des pratiques pédagogiques destinées à enrichir les moments de cours en présentiel et à prolonger d'une certaine manière la « présence » de l'enseignant·e en dehors des espaces de cours, par la mise à disposition de diverses formes de ressources numériques utiles en vue d'accompagner et de soutenir l'apprentissage des étudiant·es.

1.3 Une stratégie respectueuse des enjeux importants auxquels notre société est confrontée

1.3.1 Durabilité

Le développement des usages du numérique dans le domaine de l'éducation provoque de nombreux débats et questionnements, notamment en ce qui concerne son impact potentiel sur l'environnement.

Afin d'aligner notre stratégie numérique sur les enjeux primordiaux en lien avec la durabilité, il est impératif que nous adoptions une approche responsable et critique vis-à-vis de nos usages du numérique en général et dans l'enseignement en particulier. Dans le cadre de nos démarches, il nous apparaît important de placer la responsabilité environnementale et la sobriété numérique au cœur de notre réflexion.

La responsabilité environnementale qui nous incombe nous pousse à prendre en compte l'impact écologique de nos actions et à adopter des pratiques tenant compte au mieux des considérations écologiques. Dans notre contexte, cela implique d'évaluer les conséquences environnementales de l'utilisation des technologies numériques et à la limiter aux situations spécifiques où elle amène une réelle plus-value. Nous privilégions ainsi des solutions plus économies en énergie et moins polluantes dans leur mise en œuvre.

Dans le cadre de cette stratégie, nous nous engageons à :

- Évaluer la pertinence et l'efficacité des outils numériques utilisés dans l'enseignement, en tenant compte de leurs avantages et inconvénients environnementaux.
- Promouvoir une utilisation raisonnée et responsable des ressources numériques, en encourageant, par exemple, l'abandon des impressions systématiques ou encore la présence multiple d'une même ressource en ligne.
- Sensibiliser nos étudiant·es aux enjeux de la responsabilité environnementale et de la sobriété numérique, afin qu'elles et ils puissent développer des compétences en matière de développement durable et d'éco-citoyenneté.

En conclusion, notons que la responsabilité environnementale et la sobriété numérique sont des enjeux centraux pour construire un avenir durable et équitable. En adoptant une approche réfléchie et responsable, nous pouvons tirer parti des avantages offerts par les technologies numériques tout en minimisant leur impact sur l'environnement.

1.3.2 Inclusion et accessibilité

Les technologies numériques constituent une opportunité en termes d'application des principes d'accessibilité et d'inclusion. Elles participent, depuis leur apparition, à faciliter l'accès à l'information à un grand nombre de publics aux particularités physiques, cognitives ou mentales diverses.

La notion de conception universelle de l'apprentissage (CUA) se réfère à l'usage d'un cadre pédagogique qui vise à rendre l'apprentissage accessible à tou·tes les étudiant·es, quelles que soient leurs capacités, leurs compétences ou leurs différences individuelles. Dans le contexte spécifique de l'enseignement et de l'apprentissage, elle permet d'assurer que les plateformes et les autres services numériques de la HETSL soient accessibles à toutes et à tous, indépendamment de leurs capacités, de leurs particularités ou de leurs compétences numériques.

La CUA énonce trois principes fondamentaux pour guider la création d'environnements d'apprentissage :

- La représentation multiple, qui consiste à présenter les informations de diverses manières et sous diverses formes afin de répondre aux besoins de tou·te·s les étudiant·e·s.
- Les actions et expressions multiples, qui signifie que les étudiant·e·s peuvent montrer leurs connaissances et leurs compétences de manières différentes et variées.
- Les engagements multiples, qui visent à offrir aux étudiant·e·s diverses manières de participer au processus d'apprentissage.

L'objectif de la CUA est de créer un environnement inclusif et équitable où tou·tes les étudiant·es peuvent accéder au contenu, participer activement à l'apprentissage et démontrer leur degré de compréhension.

La compatibilité avec les technologies d'assistance, la facilité d'utilisation, la compréhension intuitive et la facilité de lecture sont tous des facteurs pris en compte dans les méthodes de CUA. Le but est de créer des interfaces simples à utiliser et faciles à comprendre qui répondent aux normes d'accessibilité et peuvent s'adapter aux besoins uniques de chaque utilisateur et utilisatrice.

Dans le cadre de notre stratégie, nous nous engageons à :

- Former les enseignant·es à la création de ressources et activités d'enseignement accessibles et inclusives selon les principes de la CUA (en lien notamment avec les mesures 4.1)
- Mettre à disposition des enseignant·es et des étudiant·es une infrastructure numérique permettant à toutes et à tous d'accéder à des ressources sous divers formats (en lien avec les mesures mentionnées sous points 4.3 et 4.5).

1.3.3 Développement des intelligences artificielles

La mise à disposition à un grand public des intelligences artificielles (IA) génératives de contenus, survenue alors que nous clôturons la présente stratégie, soulève un certain nombre de questions dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il nous paraît important d'adopter une approche réfléchie et critique pour évaluer leur impact sur l'enseignement hybride, les modalités d'évaluation et de validation ainsi que sur les méthodes pédagogiques traditionnelles.

L'un des principaux défis posés par les IA génératives concerne leur intégration éthique et responsable dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Garantir que ces technologies respectent la vie privée des étudiant·es et des enseignant·es et adapter les travaux académiques demandés en termes d'intégrité scientifique représenteront deux défis majeurs à relever dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie. La question de la qualité et de la fiabilité des contenus générés par ces IA se pose aussi et nécessitera un renforcement supplémentaire du développement de l'esprit critique de nos étudiant·es.

1.4 Une stratégie qui s'inscrit dans une démarche de développement professionnel des enseignant·es

L'utilisation d'outils d'apprentissage numériques participe également au développement professionnel des enseignant·es et du personnel encadrant, leur permettant de se tenir au courant des dernières techniques d'enseignement et des tendances de la recherche pédagogique. Dans l'ensemble, il est essentiel de disposer d'une solide stratégie d'apprentissage numérique pour soutenir la qualité de l'enseignement ainsi que le développement et l'amélioration des pratiques pédagogiques.

1.5 Une stratégie numérique alignée sur les valeurs de la HETSL

En tant qu'institution soucieuse de favoriser le dialogue avec la communauté, ainsi que de renforcer l'autonomie des étudiant·es et des enseignant·es, la HETSL accorde une importance capitale au développement d'une stratégie numérique efficace respectant ses valeurs.

Cette stratégie doit donc s'articuler autour de valeurs clés telles que la bienveillance, l'esprit critique et l'autonomie, tout en respectant la liberté académique de nos enseignant·es et des autres membres du personnel encadrant qui interviennent dans les programmes d'enseignement.

2 UNE DÉFINITION DE L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE PROPRE À LA HETSL

Le terme d'enseignement hybride s'appuie sur de nombreux concepts pédagogiques en lien avec le numérique qui ont amené à ce qu'il soit défini dans des dimensions très variées. Il est apparu important, dans le cadre de la stratégie numérique de la HETSL, de clarifier avec la Commission de soutien à l'enseignement, la définition de ce que l'institution entend par enseignement hybride. Un script de ressource vidéo destinée à illustrer cette définition et à la diffuser au sein de la communauté HETSL est présenté dans le document « Définition du cadre donné à l'enseignement hybride au sein la HETSL » (annexe 1).

Résumé de cette définition :

Notre institution soutient un enseignement hybride qui combine l'enseignement traditionnel avec l'utilisation de la technologie pour améliorer l'apprentissage. Le but de cet enseignement hybride est de combiner le présentiel et le distanciel, sans les opposer. L'enseignement hybride augmente le nombre de points de contact avec les étudiant·es, leur offrant une variété de moyens d'acquérir, de tester et d'approfondir leurs connaissances. Les cours en présentiel, les travaux pratiques, les activités en ligne, les discussions de forum, les webinaires et les travaux de groupe sont quelques exemples d'activités proposées dans ce format d'enseignement.

Il est crucial de respecter le temps d'apprentissage et l'enseignement prévus pour organiser efficacement cet enseignement hybride, en particulier en utilisant le système ECTS. L'enseignant·e peut offrir divers supports d'apprentissage en plus des cours et créer des activités en ligne pour favoriser, par exemple, l'autonomie, l'apprentissage collaboratif et l'auto-apprentissage. En tant qu'outil flexible et interactif, la plateforme Moodle représente un moyen idéal pour élargir l'espace de la salle de cours et organiser toutes les ressources et activités en lien avec ce dernier, en facilitant le partage de ressources et en encourageant la collaboration et l'échange entre les étudiant·es.

En résumé, l'enseignement hybride n'est pas une opposition à l'enseignement en présentiel, mais plutôt un enrichissement qui vise à soutenir l'apprentissage des étudiant·es en leur offrant un environnement d'apprentissage riche, élargi et accessible à tout moment.

3 PILOTAGE ET GOUVERNANCE

Dans le cadre de sa stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage, la HETSL s'engage à mettre en œuvre diverses actions de gouvernance et de gestion pour s'assurer que les étudiant·e·s et les enseignant·es ont accès aux technologies et aux ressources les plus adaptées. Investir dans de nouvelles technologies, rationaliser les processus, offrir des possibilités de développement professionnel au corps enseignant et de collaborer avec d'autres établissements pour partager les meilleures pratiques. En outre, en cohérence avec sa culture participative, elle implique les étudiant·es dans le processus en sollicitant leurs avis et leurs commentaires sur les initiatives numériques afin de leur donner la possibilité de participer activement à l'élaboration de la stratégie numérique de l'établissement.

La présente stratégie numérique nécessite un pilotage de la part de la Direction de la HETSL qui s'engage à mettre en place une pratique de soutien et d'encadrement pour les objectifs et mesures qui suivent.

4 OBJECTIFS ET MESURES

4.1 Développer les compétences numériques pour enseigner et apprendre auprès des enseignant·es et étudiant·es de la HETSL

Le développement des compétences numériques des enseignant·es et des étudiant·es représente un enjeu primordial pour tous les établissements d'enseignement supérieur. Afin de pouvoir mettre en œuvre ce développement, il est important de proposer une série de mesures qui s'articulent autour

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

Hes-SO

de référentiels clairs et qui visent, d'un côté, à intégrer le développement des compétences numériques des étudiant·es au sein même des cursus d'enseignement et, d'un autre côté, proposer aux enseignant·es des ressources de formation et des ressources en matière de développement de nouveau matériel pédagogique au service du développement des compétences numériques des étudiant·es.

Il existe de nombreux travaux en lien avec le développement des compétences numériques pour les citoyen·nes (DigComp) et pour les enseignant·es (DigComp for educators). Le « Référentiel des compétences numériques pour les enseignant·es de la HETSL » (annexe 2) précise les compétences nécessaires liées à la mise en œuvre de la présente stratégie. Il se nourrit des enquêtes et focus groupes réalisés, dont les résultats démontrent que les niveaux d'expertise retenus correspondent à des réalités déjà proches, voire très proches, ou atteintes par une grande partie du corps enseignant. L'élaboration d'un référentiel de compétences pour les étudiant·es est également visée (cf. mesure 4.1.1.4), en tenant compte des besoins spécifiques à leur domaine de formation, et des enjeux que représente le numérique pour les métiers et les environnements professionnels concernés. Les compétences qui seront sélectionnées pour le référentiel à destination des étudiant·e·s correspondront elles aussi aux informations récoltées dans le cadre de la phase de consultation.

4.1.1 Mesures envisagées

- 4.1.1.1 Proposer un outil diagnostique sur les compétences numériques pour enseigner et pour apprendre
- 4.1.1.2 Mettre à disposition des enseignant·es et des assistant·es un plan de formation institutionnel lié au numérique et faire en sorte d'inclure les formations de ce plan dans le processus DEVPRO
- 4.1.1.3 A partir du plan de formation institutionnel lié au numérique, déterminer les formations à effectuer en cohérence avec l'atteinte des paliers institutionnels fixés
- 4.1.1.4 Élaborer un référentiel de compétences numériques transverses pour apprendre

Chaque cursus indiquera clairement les compétences numériques qu'il développe déjà ou qu'il s'engage à développer quand ce n'est pas encore le cas.

Il importe de distinguer deux types de compétences :

- Les compétences numériques transverses qui constituent des prérequis pour suivre un cursus BA en Travail social ou Ergothérapie ou une formation continue ;
- Les compétences théoriques contextualisées à une discipline/thématische (learning outcomes) et qui sont entraînées dans le cadre des modules ou formations spécifiques.

- 4.1.1.5 Proposer de nouveaux cours ou enrichir les cours existants en lien avec le développement des compétences numériques transverses pour les étudiant·es
- 4.1.1.6 S'appuyer sur les recherches en matière de compétences numériques clés dans les secteurs du Travail social et de l'Ergothérapie pour l'adaptation des enseignements existants ou le développement de nouveaux contenus.

4.2 Élaborer un cadre formel en matière d'enseignement et d'apprentissage hybrides et l'intégrer dans la mise en œuvre de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de la HETSL

L'élaboration d'un cadre formel est étroitement liée aux ambitions retenues. L'intégration du numérique dans les pratiques d'enseignement se construit progressivement et par paliers. Les travaux de Ruben Puentedura (2012) ont identifié 4 paliers dans l'intégration du numérique dans l'enseignement (Substitution – Augmentation – Modification – Redéfinition).

Dans le cadre de la stratégie HETSL, l'atteinte des paliers suivants de niveaux d'hybridation des cours visée est : le palier « Augmentation » d'ici 2025 et « Modification » d'ici 2028. Des exemples en lien avec ces paliers sont disponibles dans le document intitulé « Paliers seuils d'intégration du numérique dans les pratiques enseignantes » (annexe 3).

Les paliers retenus tiennent compte de la réalité HETSL, de l'état des lieux qui a été fait et des focus groupes réalisés. Ces seuils sont relativement modestes en termes d'ambition mais réalistes et atteignables puisqu'une bonne partie du corps enseignant semble déjà s'y situer. Cet objectif s'appuie aussi sur la norme définie par la Commission de soutien à l'enseignement antérieurement à la crise du Covid-19 et relative à l'usage de Moodle pour l'ensemble des cours.

Les mesures proposées ci-après visent à soutenir le corps enseignant dans ce sens.

4.2.1 Mesures envisagées

- 4.2.1.1 Intégration des dimensions « enseignement numérique » et « compétences numériques » dans le plan de formation et dans les tâches attendues des enseignant·es afin qu'elles et ils disposent du temps nécessaire pour se former et des compétences indispensables à l'hybridation de leurs cours.
- 4.2.1.2 Mention systématique du niveau d'hybridation et des activités proposées dans la présentation des modules (descriptifs de modules).
- 4.2.1.3 Intégration de la dimension hybride des enseignements dans les questionnaires utilisés pour les évaluations des enseignements par les étudiant·es (EEE).
- 4.2.1.4 Prise en compte, dans le cadre de l'évaluation des enseignant·es, de leur investissement dans le développement professionnel nécessaire pour développer l'hybridation de leurs enseignements.
- 4.2.1.5 Définir une politique en matière de captation des cours au sein de la HETSL
- 4.2.1.6 Communiquer activement autour des appels à projets HES-SO autour de l'innovation pédagogique via l'intégration du numérique ; encourager les candidatures et offrir les conditions cadre facilitant la réalisation des projets et leur intégration.

4.3 Renforcer le support pour l'enseignement et l'apprentissage numérique pour les enseignant·es et les étudiant·es

La mise en œuvre de la stratégie numérique nécessite la mise à disposition de ressources de soutien et d'accompagnement des enseignant·es et des étudiant·es. Le renforcement des ressources existantes représente donc une condition importante pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie numérique dans son volet enseignement.

4.3.1 Mesures envisagées

4.3.1.1 Création d'une cellule d'appui à l'enseignement numérique

Cette cellule de soutien à l'enseignement hybride et à l'apprentissage est un organe clé dans l'opérationnalisation d'une partie des mesures visées par la stratégie, et en tant que ressource de soutien et d'accompagnement du personnel enseignant. Instance institutionnelle bénéficiant de ressources propres, elle est composée d'un binôme de co-responsables – conseillère pédagogique et responsable informatique, d'un·e collaborateur·trice du SIM et d'un·e assistant·e HES dont le poste a été obtenu dans le cadre du budget 2024. L'entité est rattachée au Département des ressources académiques, sous la responsabilité directe de la directrice adjointe /directeur adjoint. Une description des missions et des services proposés par la cellule figure dans l'annexe 4. Ceux-ci pourront également être consultés sur une page intranet dédiée.

4.3.1.2 Organisation d'une permanence helpdesk pour les étudiant·es

4.3.1.3 Mise à disposition de guides et tutoriels ainsi que de formations en lien avec les usages et la maîtrise de ces outils par les étudiant·es

4.3.1.4 Information aux étudiant·es quant au type d'outils nécessaires tout au long de leur cursus et développement d'une offre de prêt de matériel informatique et numérique pour les étudiant·es en difficulté.

4.4 Intégrer de manière formelle le pilotage et l'accompagnement de la stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage dans le fonctionnement et les missions des organes de pilotage existants au sein de la HETSL

4.4.1 Mesures envisagées

4.4.1.1 Affectation de la thématique du numérique à la Direction adjointe et un·e membre de chaque Décanat de Filières via la Commission de soutien à l'enseignement

4.4.1.2 Proposition d'une enquête régulière sur les usages du numérique par les enseignant·es et les étudiant·es ainsi que sur la maîtrise des compétences numériques

4.4.1.3 Intégration de l'actualité autour du numérique dans les modes de communication choisis par l'institution.

4.5 Mettre à niveau, renforcer et enrichir les infrastructures numériques de la HETSL

4.5.1 Mesures envisagées

- 4.5.1.1 Amélioration des équipements et infrastructures matérielles en matière d'équipement des salles (captation de cours, présentation des supports, accueil d'expert·es à distance, etc.)
- 4.5.1.2 Augmentation de l'offre logicielle pour l'enseignement hybride.
- 4.5.1.3 Mise à disposition de guides et tutoriels ainsi que de formations en lien avec les usages et la maîtrise de ces outils.
- 4.5.1.4 Mise à niveau des infrastructures numériques en matière de normes d'accessibilité et d'inclusion de tous les publics.

L'ensemble des mesures mentionnées constitue une feuille de route pour la période à venir. Celles-ci feront l'objet d'une priorisation et d'une planification échelonnée dans la perspective de leur mise en œuvre.

Janvier 2024.

ANNEXES

Stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne



ANNEXE 1

SCRIPT VIDÉO

1.1 Définition du cadre donné à l'enseignement hybride au sein la HETSL

Enseignement hybride

Dans le cadre de cette vidéo, nous vous proposons une définition de l'enseignement hybride que nous aimerais promouvoir dans notre institution. Cette définition envisage de considérer l'enseignement hybride comme un enseignement qui fait appel au numérique pour enrichir les cours en présentiel. Dans cette définition, le rôle de l'enseignant·e est de proposer à ses étudiant·es un environnement d'apprentissage composé d'activités variées réalisées tant en présentiel qu'en ligne.

Quand on parle d'enseignement hybride, on a souvent trop tendance, surtout depuis notre expérience de la période Covid, à mettre en concurrence le présentiel et le distanciel alors que ces deux notions sont finalement complémentaires. Les technologies que nous connaissons depuis plus de vingt ans nous permettent en effet de varier notre présence d'enseignant et d'enseignante, au-delà des murs de la salle de cours, et finalement de proposer d'autres modalités pédagogiques aux étudiant·e·s qui leur permettent d'approfondir ou de tester leurs connaissances, de les acquérir par d'autres biais, de se former de manière autonome et d'avoir accès à des ressources multiples en dehors des cours.

Il existe plusieurs manières de réfléchir son enseignement et l'hybridation que l'on y amène mais, dans le cadre de la réflexion qui est actuellement menée au sein de la HETSL, nous vous proposons d'adopter une approche particulière et pragmatique, qui est centrée, dans un premier temps, sur les activités possibles de nos étudiant·es quand elles·ils suivent un cours.

Si on liste les activités possibles de nos étudiant·e·s dans le cadre d'un cours, on retrouvera principalement ceci :

- Participer aux séances de cours en présentiel prévues dans les horaires
- Participer à des séances de séminaires ou de travaux pratiques
- Mettre ses notes à jours et produire ses propres supports d'études
- Consulter des contenus en ligne (articles pdf, vidéos et autres supports)
- Réaliser des activités en ligne comme des quizz ou autres exercices interactifs voire études de cas ou simulations

- Concevoir et rédiger des travaux individuels (travaux écrits, rapports, etc.)
- Participer à des discussions sur le forum du cours
- Suivre un webinaire
- Réaliser des travaux de groupes
- Discuter avec ses paires de manière informelle sur ou en dehors du campus

Nous vous proposons maintenant de revoir l'ensemble de ces activités et de lister celles pour lesquelles vous êtes « présent·es », que ce soit de manière directe ou indirecte.

Vous êtes prêt·es ? Cliquez sur PAUSE et allez-y !

Voilà, nous pouvons maintenant reprendre.

Comme vous l'aurez certainement constaté, on peut facilement imaginer notre présence sur les activités qui se déroulent en présentiel mais c'est peut-être moins évident de penser une forme de présence pour les autres activités.

Si on reprend les activités listées, on se rend compte qu'elles représentent toutes ou presque une opportunité d'action de la part de l'enseignant·e.

Ainsi, dans une réflexion globale sur nos cours, nous sommes amené·es à :

- **Produire des supports de cours sous différents formats.**

Sur ce point, il est important de proposer des supports variés au service de l'apprentissage afin de répondre aux différents rythmes et manières d'apprendre et d'acquérir des compétences. Les PPT mis en ligne peuvent être un bon guide pour le suivi des cours en présentiel mais ils ne représentent pas d'excellents supports d'études une fois le cours terminé. La mise à disposition de polycopiés imprimables, de vidéos ou encore d'infographie est une excellente manière de prolonger sa présence par une offre de supports d'études de qualité à nos étudiant·e·s. Rappelons-nous également que nous ne sommes pas obligé·es de produire tous ces supports et que nous pouvons aussi enrichir notre cours sur la base de ressources externes.

- **Concevoir des activités d'apprentissage en ligne**

On parlera aussi tout d'abord d'activités de types quizz ou questions avec corrections automatiques mais on peut aussi proposer des activités plus complexes comme des débats et prises d'opinion sur un forum, l'analyse d'études de cas ou encore des simulations voire des remises de travaux avec correction par les pairs.

- **Proposer des activités de groupes qui favorisent la collaboration et l'apprentissage entre pairs**

La majeure partie d'un travail de groupe s'effectue en dehors des heures de cours. Proposer des activités collaboratives soutenues par les outils numériques à disposition comme Teams ou Moodle vous permet d'offrir un bon cadre de soutien à la collaboration et vous permet aussi de suivre au mieux le travail de chacun des groupes.

- **Animer ses étudiant·e·s via des périodes d'échanges précises sur forum ou en mode webinaire**

La question qui se pose maintenant est comment orchestrer tout cela sans que cela ne dépasse les limites en termes de temps d'apprentissage et d'enseignement prévu. Vous êtes prêt·es ? Allons-y !

Comme nous le savons toutes et tous, notre enseignement est désormais régi par la notion d'ECTS. Pour rappel, un ECTS correspond à 20 ou 25 heures de travail de la part de nos étudiant·e·s. Ces heures de travail représentent pour nous le crédit temps que l'étudiant·e à sa disposition.

Si nous prenons l'exemple d'un cours de 3 ECTS, la charge de travail des étudiant·e·s est donc d'environ 70 heures. Nous savons que le présentiel représente environ 1/3 de ce temps et nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de ces moments. La question qui se pose maintenant est de savoir comment les 2/3 qui demeurent sont utilisés. En général, on peut imaginer que ces deux tiers sont attribués à l'étude de l'étudiant·e·s en totale liberté ou qu'une partie est utilisée pour réaliser les travaux et exercices proposés dans nos cours.

Si nous partons du principe qu'il est important que nos étudiant·e·s disposent d'un tiers de ce temps qu'elles·ils peuvent organiser de manière libre, nous en déduisons alors que nous devons imaginer notre présence sur le 3ème tiers restant en vue de soutenir les apprentissages de nos étudiant·e·s pour le mieux.

La plateforme Moodle de la HETSL offre le parfait terrain pour cette présence et nous permet de mettre en œuvre une extension de notre salle de cours et un environnement d'apprentissage structuré pour nos étudiant·e·s. La préparation de cet espace pour nos étudiant·e·s doit se faire de manière progressive. Nous conseillons à celles et ceux d'entre vous qui vous lancez dans cette initiative de simplement structurer la plateforme en fonction des chapitres de votre cours et, pour chacun de ces chapitres, de proposer en plus de vos notes de cours des ressources complémentaires sous divers formats (articles, dossiers, vidéos, etc.). Nous vous conseillons également de prendre l'habitude d'organiser toute la communication de votre cours autour de cet espace en tirant profit des outils de Moodle comme les annonces ou encore les forums.

Une fois cette première étape passée, vous pourrez à loisir et au fur et à mesure, enrichir cet espace par des débats en ligne, des activités interactives d'entraînement sur la maîtrise des contenus de votre cours ou toute autre activité qui vous semblera utile pour accompagner vos étudiant·e·s dans leurs apprentissages.

Quand tout cela sera mis en place, vous pourrez alors envisager, si cela fait sens, la mise en place d'activités de type « classe inversée » ou encore la production de certains contenus d'apprentissage par vos étudiant·e·s.

Pour rappel, dans une classe inversée, un travail préalable de découverte des contenus est proposé en ligne et avant votre cours, ce qui vous laisse la possibilité d'organiser dans votre cours des activités plus interactives.

Comme vous le voyez, hybrider son enseignement s'inscrit dans un enrichissement de vos cours en présentiel et non comme une opposition. C'est une démarche qui est destinée à soutenir l'apprentissage de nos étudiant·e·s en leur offrant un environnement d'apprentissage élargi et disponible à tout moment. Tentez de vous lancer dans cette démarche dans la mesure de vos possibilités et de votre temps et visez une stratégie progressive en constante concertation avec vos collègues et vos étudiant·e·s et surtout, n'hésitez pas à consulter toutes les ressources qui sont mises à votre disposition à la HETSL pour vous accompagner dans cette démarche.

ANNEXE 2

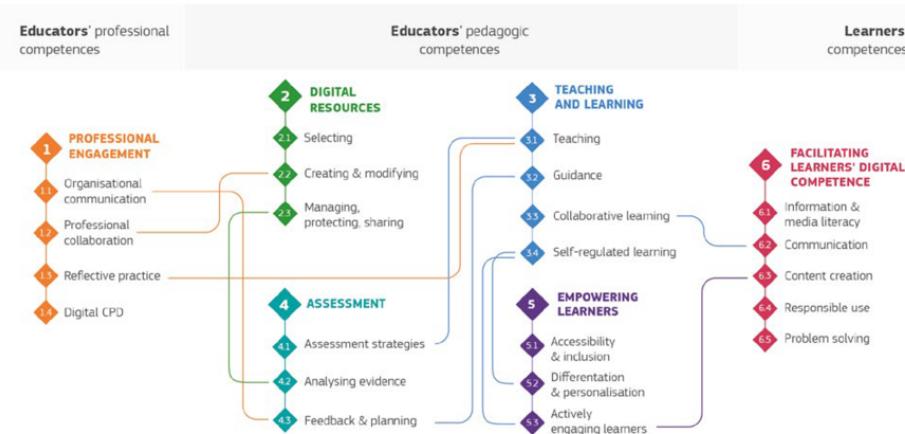
RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR LES ENSEIGNANT·ES

Le *DigComp for Educators* est un cadre de référence développé par la Commission Européenne pour aider les enseignant·es à développer leurs compétences numériques. Il s'agit d'un outil pratique qui permet aux enseignant·es de s'auto-évaluer et de planifier leur développement professionnel dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce cadre de référence est organisé en 6 domaines de compétences clés : Le développement professionnel, les ressources numériques, l'enseignement et l'apprentissage, l'évaluation, le renforcement des capacités des étudiant·es et l'accompagnement du développement des compétences numériques des enseignant·es. Il est conçu pour être adapté aux besoins spécifiques des enseignant·es dans leur domaine d'expertise et dans leur contexte professionnel.

Dans le cadre de la HETSL, nous proposons de définir, pour chaque compétence, le degré d'expertise attendu de la part des enseignant·es. Les degrés choisis représentent des paliers à atteindre par tous les enseignant·es. Ils ont été déterminés dans une volonté de trouver un compromis entre ce que bon nombre d'enseignant·es maîtrisent déjà et ce qui paraît essentiel pour être en mesure de proposer un enseignement hybride de qualité.

1.2 Structure globale du Digcomp for Educators



1.3 Niveaux d'expertises et étapes de progression

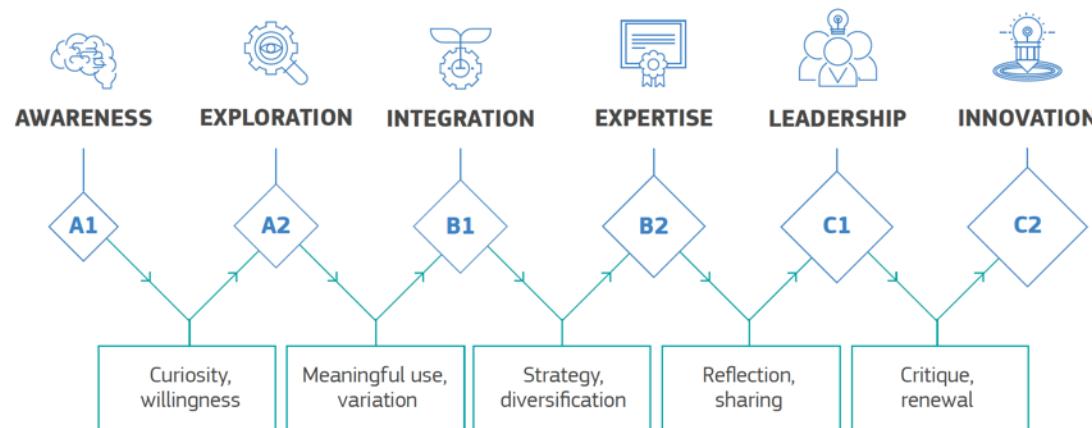


FIGURE 5: DIGCOMPEDU PROGRESSION MODEL

A1 (sensibilisation) :

À ce stade, les personnes ont une connaissance de base des outils numériques et de leur potentiel dans le domaine de l'éducation. Elles comprennent l'importance de la compétence numérique et ont une compréhension générale des technologies numériques. Elles sont conscientes des avantages et des défis associés à l'utilisation des outils numériques dans l'éducation.

A2 (Exploration) :

Au stade de l'exploration, les personnes s'engagent activement dans l'utilisation d'outils et de ressources numériques pour approfondir leur compréhension. Elles explorent un large éventail de technologies et d'applications numériques pertinentes pour l'éducation. Elles expérimentent différents outils, plateformes et ressources pour acquérir une expérience pratique et développer leurs compétences. Elles recherchent activement des occasions d'apprendre et d'élargir leurs compétences numériques.

B1 (Intégration) :

Au stade de l'intégration, les personnes commencent à intégrer les outils et ressources numériques dans leurs pratiques d'enseignement ou leur environnement de travail. Elles utilisent la technologie pour améliorer les expériences d'enseignement et d'apprentissage, créer des contenus multimédias attrayants et faciliter la communication et la collaboration. Elles démontrent leur capacité à sélectionner les outils numériques appropriés et à les utiliser efficacement dans des contextes éducatifs. Elles sont conscientes des considérations pédagogiques lorsqu'elles intègrent la technologie dans leurs pratiques.

B2 (Expertise) :

Au stade de l'expertise, les personnes ont des compétences et des connaissances numériques avancées. Elles savent utiliser un large éventail d'outils et de plateformes numériques. Ils peuvent évaluer de manière critique les ressources numériques, s'adapter aux nouvelles technologies et les utiliser pour des approches d'enseignement et d'apprentissage innovantes. Elles possèdent une expertise dans des outils ou domaines numériques spécifiques, tels que le codage, l'analyse de données ou la créativité numérique. Elles ont une compréhension approfondie de la citoyenneté numérique, de l'éthique et de la protection de la vie privée.

C1 (Leadership) :

Au stade du leadership, les personnes assument des rôles et des responsabilités de premier plan dans le domaine de l'éducation numérique. Elles guident et soutiennent les autres dans le développement de leurs compétences numériques. Elles plaident en faveur d'une utilisation efficace des technologies numériques, développent et mettent en œuvre des stratégies numériques et contribuent à l'élaboration de politiques. Elles ont une connaissance approfondie des tendances, de la recherche et des meilleures pratiques en matière d'éducation numérique. Elles promeuvent activement l'inclusion numérique et renforcent les autres pour qu'elles·ils deviennent compétent·es sur le plan numérique.

C2 (Innovation) :

Au stade de l'innovation, les personnes sont à l'avant-garde de l'éducation numérique. Elles sont reconnues comme des leaders visionnaires et des influenceuses dans le domaine. Elles stimulent l'innovation en explorant les technologies émergentes et leur impact potentiel sur l'éducation. Elles s'engagent dans la recherche, contribuent à l'élaboration de politiques au niveau national ou international et inspirent les autres par leurs idées et pratiques avant-gardistes. Elles recherchent en permanence de nouvelles opportunités pour faire progresser l'éducation numérique et façonner son avenir.

1.4 Proposition de seuils pour les enseignant·es HETSL

1.4.1 Engagement professionnel

1.4.1.1 Communication organisationnelle

Expert
(B2)



Utiliser les technologies numériques pour communiquer de manière structurée et réactive

- Je choisis le canal, le format et le style les plus appropriés pour un objectif et un contexte de communication donnés.
- J'adapte mes stratégies de communication à un public spécifique. Je suis en mesure de composer des messages et autres communications à destination de mes étudiant·es en utilisant les bons codes communicationnels et les bons canaux.

1.4.1.2 Communication professionnelle

Integrator
(B1)



Utiliser les technologies numériques pour partager et échanger pratique.

- J'utilise les communautés numériques pour explorer de nouvelles ressources ou méthodes pédagogiques et trouver de nouvelles idées. Par communauté numérique, nous entendons les sites d'échanges de pratiques ou de bons conseils ou des réseaux comme LinkedIn dans lesquels les membres échangent de nombreuses ressources et informations.
- J'utilise les technologies numériques pour partager et échanger les ressources que j'emploie, mes connaissances et mon opinion, avec des collègues au sein et en dehors de mon institution.

1.4.1.3 Pratiques réflexives

Expert
(B2)



Utiliser un éventail de ressources pour développer ses propres compétences numériques et ses pratiques pédagogiques.

- Je recherche activement les meilleures pratiques, les cours ou autres conseils pour améliorer mes propres méthodes pédagogiques et mes compétences numériques. Je consulte des sites de références afin de me documenter sur les bonnes pratiques numériques en matière d'enseignement.
- J'évalue, je réfléchis et je discute avec mes pairs de la manière d'utiliser les technologies numériques pour innover et améliorer les pratiques pédagogiques.

1.4.1.4 Développement professionnel

Expert
(B2)



J'utilise internet pour mon développement professionnel.

- J'utilise internet pour mon développement professionnel, par exemple en participant à des cours en ligne, à des webinaires ou en consultant du matériel de formation numérique et des tutoriels vidéo.
- J'utilise les échanges formels et informels dans les communautés professionnelles en ligne comme une source pour mon développement professionnel.

1.4.2 Ressources numériques

1.4.2.1 Sélectionner des ressources numériques

Leader
(C1)



De manière exhaustive identifier et évaluer les ressources appropriées, en tenant compte de tous aspects pertinents.

- En plus des moteurs de recherche, j'utilise une variété d'autres sources, par exemple, les plateformes collaboratives, les dépôts officiels, etc.
- J'évalue la fiabilité et l'adéquation du contenu en me basant sur une combinaison de critères, en vérifiant également son exactitude et sa neutralité.
- Lorsque j'utilise des ressources en cours, je les remets dans leur contexte pour les étudiant·es, par exemple en indiquant leur source et leur partialité potentielle.

1.4.2.2 Créer et modifier des ressources numériques

Integrator
(B1)



Créer et modifier des ressources en utilisant certaines fonctionnalités avancées.

- Lorsque je crée des ressources numériques (par exemple des présentations), j'intègre quelques animations, liens, éléments multimédias ou interactifs. J'apporte quelques modifications de base aux ressources d'apprentissage numériques que j'utilise pour les adapter au contexte d'apprentissage, par exemple en modifiant ou en supprimant des parties, en adaptant les paramètres généraux.
- Je réponds à un objectif d'apprentissage spécifique lorsque je sélectionne, modifie, combine et crée des ressources d'apprentissage numériques.

1.4.2.3 Gérer, protéger et partager des ressources numériques

Integrator
(B1)



Partager et protéger efficacement les ressources en utilisant des stratégies de base.

- Je partage du contenu éducatif sur des environnements virtuels d'apprentissage ou en le téléchargeant, le liant ou l'intégrant par exemple sur l'espace Moodle dédié à mon cours.
- Je protège efficacement les contenus sensibles, par exemple les examens, les rapports des étudiants.
- Je comprends les règles de droit d'auteur qui s'appliquent aux ressources numériques que j'utilise à des fins scolaires (images, texte, audio et film).

1.4.3 Enseigner et apprendre

1.4.3.1 Enseigner

Expert
(B2)



Utiliser les technologies numériques de manière ciblée pour améliorer les stratégies pédagogiques.

- Je tiens compte des contextes sociaux et des modes d'interaction appropriés lorsque j'intègre les technologies numériques.
- J'organise des sessions d'apprentissage ou d'autres interactions dans un environnement numérique.

1.4.3.2 Guider, accompagner

Integrator
(B1)



Utiliser les technologies numériques pour améliorer l'interaction avec les étudiant·e·s.

- J'utilise un canal de communication numérique commun (tous les outils de communication proposés dans mon espace Moodle de cours) avec mes étudiant·e·s pour répondre à leurs questions et à leurs incertitudes. Je suis fréquemment en contact avec les étudiant·e·s et je suis à l'écoute de leurs problèmes et de leurs questions.

1.4.3.3 Apprentissage collaboratif

<p>Expert (B2)</p> 	<p>Utiliser les environnements numériques pour soutenir l'apprentissage collaboratif.</p> <ul style="list-style-type: none">• Je mets en place des activités de collaboration dans un environnement numérique, par exemple blogs, wikis, moodle, environnements d'apprentissage virtuel.• Je surveille et guide l'interaction collaborative des étudiant·es dans des environnements numériques. J'utilise les technologies numériques pour permettre aux étudiant·es de partager leurs idées avec d'autres et de recevoir des commentaires de leurs pairs.
--	--

1.4.3.4 Auto-apprentissage

<p>Integrator (B1)</p> 	<p>Mise en œuvre des technologies numériques dans la conception de l'apprentissage autorégulé.</p> <ul style="list-style-type: none">• J'encourage les étudiant·es à utiliser les technologies numériques pour collecter des preuves et enregistrer des progrès, par exemple pour produire des enregistrements audio ou vidéo, des photos, des textes.• J'utilise les technologies numériques (par exemple les ePortfolios, les outils de collaboration de la plateforme Moodle) pour permettre aux étudiant·e·s d'enregistrer et de présenter leurs progrès. J'utilise les technologies numériques pour l'auto-évaluation des étudiant·es.
--	---

1.4.4 Évaluation

1.4.4.1 Stratégies d'évaluation avec le numérique

<p>Expert (B2)</p> 	<p>Utiliser stratégiquement une gamme de formats d'évaluation numériques.</p> <ul style="list-style-type: none">• J'utilise une série de logiciels, d'outils et d'approches d'évaluation pour l'évaluation formative tant en classe que pour les étudiant·es après les cours.• Je choisis parmi différents formats d'évaluation celui qui reflète le mieux la nature du résultat d'apprentissage à évaluer.• Je conçois des évaluations numériques qui sont valides et fiables. Je suis en mesure d'adapter mes évaluations à la nouvelle présence des IA génératives.
---	---

1.4.4.2 Analyse des données au service de ma pratique

<p>Integrator (B1)</p> 	<p>Évaluer une série de données numériques afin de guider mon enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none">• J'évalue les données résultant des évaluations numériques pour guider l'apprentissage et l'enseignement. Je suis conscient que les données sur l'activité de mes étudiant·es, telles qu'elles sont enregistrées dans les environnements numériques que j'utilise avec elles·eux, peuvent m'aider à suivre leurs progrès et à leur fournir un retour d'information et une aide en temps utile.
--	--

1.4.4.3 Planification et feedback

Expert
(B2)



Utiliser les données numériques pour améliorer l'efficacité du feedback et du soutien amené à mes étudiant·e·s.

- J'adapte mes pratiques d'enseignement et d'évaluation, sur la base des données générées par les technologies numériques utilisées. Je fournis un retour personnel et j'offre un soutien différencié aux étudiant·e·s.
- J'utilise les technologies numériques pour permettre aux étudiant·e·s de rester informés de leurs progrès et de faire des choix éclairés sur leurs priorités d'apprentissage.

1.4.5 Renforcer les capacités des apprenant·e·s

1.4.5.1 Accessibilité et inclusion

Expert
(B2)



Favoriser l'accessibilité et l'inclusion.

- Je sélectionne des stratégies pédagogiques numériques qui s'adaptent aux contextes numériques des apprenant·e·s, par exemple le temps d'utilisation limité, le type d'appareil disponible des apprenant·e·s, etc.
- Je prends en compte les problèmes d'accessibilité potentiels et j'y réponds lorsque lors de la sélection, de la modification ou de la création de ressources numériques et des outils ou approches alternatifs ou compensatoires pour les apprenant·e·s ayant des besoins particuliers.
- J'utilise des technologies et des stratégies numériques pour remédier aux problèmes d'accessibilité des apprenant·e·s, par exemple les déficiences visuelles ou auditives.

1.4.5.2 Différenciation et personnalisation

Expert
(B2)



Utiliser stratégiquement une gamme de technologies numériques pour la différenciation et la personnalisation.

- Lorsque je conçois des activités d'apprentissage et d'évaluation, j'utilise un éventail de technologies numériques différentes, que j'adapte et ajuste pour tenir compte des différents besoins, niveaux, vitesses et préférences.
- Lors du séquençage et de la mise en œuvre des activités d'apprentissage, je tiens compte des différents parcours, niveaux et rythmes d'apprentissage et j'adapte mes stratégies de manière flexible à l'évolution des circonstances ou des besoins.

1.4.5.3 Engagement actif des apprenant·e·s

Integrator
(B1)



Encourager les étudiant·e·s à l'utilisation effective des technologies numériques.

- Je place l'utilisation active des technologies numériques par les étudiant·e·s en tant que renfort et outil d'enrichissement des cours en présentiel au centre du processus d'enseignement. Je choisis les technologies les plus appropriées pour favoriser l'engagement actif de l'apprenant dans un contexte d'apprentissage donné ou pour un objectif d'apprentissage spécifique.

1.4.6 Soutenir le développement des compétences numériques des apprenant·e·s

Expert (B2) 	Utiliser stratégiquement un éventail de modalités pédagogiques pour favoriser la maîtrise de l'information et des médias.	<ul style="list-style-type: none">• J'utilise une gamme de stratégies pédagogiques différentes pour permettre aux étudiant·e·s de comparer de manière critique et de combiner de manière significative des informations provenant de différentes sources.• J'enseigne aux étudiant·e·s comment citer les sources de manière appropriée.
Expert (B2) 	Utiliser stratégiquement une gamme de modalités pédagogiques pour encourager les étudiant·e·s à la communication et la collaboration.	<ul style="list-style-type: none">• J'utilise une gamme de stratégies pédagogiques différentes dans lesquelles les étudiant·e·s utilisent les technologies numériques pour la communication et la collaboration.• Je soutiens et encourage les apprenant·e·s à utiliser les technologies numériques pour participer aux discours publics et à utiliser les technologies numériques activement et consciemment pour la participation civique.
Expert (B2) 	Utiliser stratégiquement une gamme de technologies numériques pour faciliter la création de contenus numériques par mes étudiant·e·s.	<ul style="list-style-type: none">• J'utilise une série de stratégies pédagogiques différentes pour permettre aux étudiant·e·s de s'exprimer numériquement, par ex. en contribuant à des wikis ou des blogs, en utilisant des ePortfolios pour leurs créations numériques.• Je permets aux étudiant·e·s de comprendre le concept de droits d'auteur et des licences, et comment réutiliser le contenu numérique de manière appropriée.
Leader (C1) 	Développer stratégiquement et de manière critique chez les étudiant·e·s l'utilisation responsable et sûre des technologies numériques.	<ul style="list-style-type: none">• Je permets aux étudiant·e·s de comprendre les risques et les menaces dans les environnements numériques (par exemple, l'usurpation d'identité, la fraude, le harcèlement, le phishing) et comment réagir de manière appropriée.• Je réfléchis de manière critique à la pertinence de mes stratégies pédagogiques pour favoriser le bien-être numérique des étudiant·e·s et adapter mes stratégies en conséquence.
Expert (B2) 	Utiliser stratégiquement une gamme de modalités pédagogiques pour encourager les étudiant·e·s à résoudre des problèmes numériques.	<ul style="list-style-type: none">• J'utilise une gamme de stratégies pédagogiques différentes pour permettre aux étudiants d'appliquer leurs compétences numériques à de nouvelles situations ou dans de nouveaux contextes.• J'encourage les étudiant·e·s à réfléchir aux limites de leur compétences numériques et je les aide à identifier les stratégies appropriées pour la développer davantage.

ANNEXE 3

PALIERS ET SEUILS D'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS LES PRATIQUES ENSEIGNANTES

Le modèle SAMR (Substitution, Augmentation, Modification, Redéfinition) de Puentedura est un cadre conceptuel qui aide les enseignant·es à intégrer efficacement la technologie dans leur pratique pédagogique. Ce modèle est utile car il encourage les enseignant·es à passer d'une utilisation de la technologie en tant qu'outil de substitution pour des tâches traditionnelles, à une utilisation plus créative et efficace de la technologie qui peut transformer l'apprentissage des étudiant·e·s. Il présente aussi l'avantage de proposer des paliers qui permettent à chaque enseignant·e de définir sa stratégie de progression et d'intégration du numérique dans son enseignement en fonction des ressources dont elle·il dispose et de la réalité de son institution.

Dans le cadre des mesures en lien avec la stratégie numérique de la HETSL, voici quelques exemples concrets pour les deux paliers visés.

	Définition	Concrètement
Substitution	Le numérique est mobilisé pour réaliser les mêmes tâches que dans un enseignement plus classique	Ce niveau est un niveau basique dans lequel, par exemple, les enseignant·es utilisent le mail pour transférer la version pdf de leur contenu à leurs étudiant·e·s ou utilisent ce même médium pour communiquer des informations sur le cours
Augmentation	Le numérique est utilisé afin d'optimiser des tâches courantes tout en amenant des plus-values qui ne modifient pas profondément la pratique de l'enseignant·e	<ul style="list-style-type: none">• Chaque enseignement possède un espace Moodle pour les modules dont elle ou il a la responsabilité• Tous les contenus de cours développés par l'enseignant·e sont mis à disposition en ligne dans un format numérique• Toutes les communications principales en lien avec le cours se déroulent dans ces espaces avec les outils de communication disponibles (Annonces, Forum, etc.)• Tous les travaux des étudiant·e·s sont déposés sur cet espace• Les enseignant·es proposent des ressources complémentaires existantes et externes répertoriées en fonction de leur cours spécifique (articles, liens, vidéos)• L'espace Moodle est considéré comme une extension de la salle de classe• L'enseignant·e annonce les périodes de modération des discussions ou ses périodes d'intervention en ligne• Une charte de communication est validée avec les étudiant·e·s

	Définition	Concrètement
Modification	Il s'agit de la première étape qui mène vers une transformation des cours. Des tâches d'apprentissage sont réalisées en ligne en soutien des activités de cours en présentiel	<ul style="list-style-type: none"> • En plus des éléments en lien avec le niveau Augmentation, les enseignant·es proposent une série d'activités en ligne que les étudiant·e·s sont amenés à réaliser en ligne dans le cadre de leurs cours • L'enseignant·e propose des contenus propres au format audio-visuel • Certains enregistrements de cours sont mis à disposition des étudiant·e·s • Des tests ou quizz de renforcement (évaluation formative) sont proposés pour toutes les parties du cours • Des feedbacks riches sont proposés en lien avec ces tests et autres quizz • L'enseignant·e propose des activités de débats ou de discussion en ligne pour prolonger celles entamées en classe via le forum de discussion • Des travaux collaboratifs sont proposés au travers d'outils mis à disposition dans l'établissement (Moodle, Teams, etc.) • Des activités de simulation ou d'études de cas sont proposées en ligne • Des espaces sont prévus afin que les étudiant·e·s puissent partager des contenus réalisés par leurs soins • Un usage de l'analyse des logs de connexion et des usages de l'espace Moodle est mis en place au service de l'amélioration de la qualité du cours
Redéfinition	Le numérique permet de nouvelles tâches qui étaient impossibles auparavant	Ce palier concerne des projets d'intégration assez pointue de pratiques numériques qui peuvent être en lien, par exemple, avec l'utilisation des environnements de simulations ou encore de la réalité virtuelle

ANNEXE 4

DÉFINITION, RÔLES ET MISSIONS DE LA CELLULE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT HYBRIDE

Rôles et missions

Une cellule d'appui à l'enseignement numérique a pour rôle de soutenir les enseignant·es et les étudiant·e·s dans l'utilisation du numérique pour l'enseignement et l'apprentissage et dans la production de ressources au format numérique.

Elle a pour rôle de :

- **Faciliter l'intégration de l'enseignement numérique dans les programmes d'enseignement avec une plus-value** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique aide les enseignant·es à modifier leurs scénarios pédagogiques afin d'intégrer les technologies de l'enseignement numérique dans leurs cours et à utiliser des plateformes et des outils numériques pour l'enseignement et l'apprentissage en ligne.
- **Soutenir les enseignant·es et les étudiant·e·s dans l'utilisation du numérique** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique offre du soutien technique et pédagogique aux enseignant·es et aux étudiant·e·s pour l'utilisation des outils numériques et des plateformes en ligne.
- **Offrir de la formation en enseignement numérique** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique organise des sessions de formation pour les enseignant·es et les étudiant·e·s afin de les familiariser avec les outils numériques et les plateformes en ligne.
- **Développer des ressources pédagogiques en ligne** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique crée et met à disposition des ressources pédagogiques en ligne, comme des vidéos, des quiz, des exercices interactifs, etc.
- **Gérer et maintenir les plateformes d'enseignement numérique** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique est responsable de la gestion et de la maintenance des plateformes et autres outils en lien avec l'enseignement numérique utilisés par l'établissement, comme les systèmes de gestion de l'apprentissage (LMS) et les plateformes de webconférence.
- **Conseiller les enseignant·es sur les différentes options de productions multimédia pédagogiques** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique aide les enseignant·es à choisir les outils et les technologies les plus adaptés à leurs besoins en matière de productions multimédia pédagogiques.

- **Former les enseignant·es et les étudiant·e·s aux techniques de production multimédia** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique organise des sessions de formation sur les différentes techniques de production multimédia, comme la création de vidéos, de podcasts, de présentations interactives, etc.
- **Offrir un soutien technique pour la réalisation de productions multimédia** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique aide les enseignant·es à résoudre les problèmes techniques rencontrés lors de la réalisation de leurs productions multimédia.
- **Gérer et maintenir les outils et les technologies de production multimédia** : la cellule d'appui à l'enseignement numérique peut être chargée de la gestion et de la maintenance des outils et technologies utilisés pour la production de multimédia, comme les logiciels de montage vidéo ou de création de podcasts

Elle a pour mission de :

- Accompagner les enseignant·es dans la scénarisation hybride de leurs cours.
- Encadrer les enseignant·es dans la réalisation de contenus de cours au format numérique.
- Accompagner les responsables de Filières dans la détermination des compétences numériques à développer au sein de leurs cursus.
- Accompagner les enseignant·es dans la réalisation d'activités en lien avec le développement des compétences numériques de leurs étudiant·es.
- Soutenir les enseignant·es dans l'utilisation des outils numériques proposés dans le cadre de leur enseignement
- Partager avec les enseignant·es une veille au niveau des outils numériques et leurs potentiels sur l'enseignement et l'apprentissage.
- Organiser des activités de partages et d'échanges
- Visibiliser et de diffuser des bonnes pratiques au sein de la communauté des enseignant·es HETSL.

En résumé, la cellule d'appui à l'enseignement numérique a pour objectif de soutenir l'utilisation du numérique et la production multimédia dans l'établissement et de faciliter l'apprentissage en ligne pour les enseignant·es et les étudiant·es.